



PB-PP  
BELGIE(N) - BELGIQUE

# LA LETTRE DU PATRIMOINE

n° 73

TRIMESTRIEL 01 | 02 | 03 2024



Château de Frey, V. Rocher, © AWaP

Agence wallonne du Patrimoine

Rue du Moulin de Meuse, 4 - 5000 Namur (Beez)

Bureau de dépôt : Liège X • P501407



**Wallonie**  
**patrimoine**  
**AWaP**





1

Qu'est-ce que... ?

Qu'est-ce que le patrimoine ?

Pour les 8-12 ans

34



Château de Freÿr. V. Rocher © AWaP

## UNESCO

- 4 | **2023** : une **fin d'année** sous le signe de l'**UNESCO**

## RESTAURATION

- 6 | La **restauration** du **pont Al Côte** à **Verviers**
- 10 | **Château de Jehay** : **fin des interventions** sur le **gros-œuvre**, ouverture d'un **nouveau chapitre**

## ARCHÉOLOGIE

- 14 | La **production de grès** à l'Époque moderne en **région mosane** : des **traces d'ateliers** à **Namur** et à **Huy**
- 17 | **Centre de Conservation et d'Étude (CCE)** des **biens archéologiques** de l'AWaP après les **inondations** de juillet **2021** : **état d'avancement** et **perspectives**

## FORMATION AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE

- 19 | Du côté du **Master de spécialisation**
- 20 | Les prochaines **formations aux métiers du Patrimoine**

## PUBLICATIONS

- 21 | Une nouvelle **monographie** dédiée à l'**architecture** du **xx<sup>e</sup> siècle**
- 22 | Le **volume 31** de la **Chronique de l'Archéologie wallonne** est paru
- 23 | **Conférences** de la commission royale des monuments, sites et Fouilles (**CRMSF**) : demandez le **programme**

## DU CÔTÉ ASSOCIATIF

- 24 | Sauver le **patrimoine** en situation de **crise** : **les plans de sauvegarde**, une avancée encourageante
- 27 | **Le « Tupperware » de Bruegel, Aertsen & co.**
- 28 | **Vie archéologique** 81
- 29 | Au chevet d'une **croix d'occis** à **Jambes**

## ÉVÉNEMENTS

- 31 | Du côté de l'**Archéoforum**
- 32 | Les **36<sup>es</sup> Journées du Patrimoine**, une édition résolument tournée vers le **public** à **besoins spécifiques**
- 34 | **Déstockage** à l'AWaP. Un franc **succès** pour cette **2<sup>e</sup> édition**
- 34 | L'AWaP à la **53<sup>e</sup> Foire du Livre** de **Bruxelles**. Un rendez-vous incontournable avec le **patrimoine**

## POUR LES PLUS JEUNES

- 35 | Le **château de Jehay** sous la lumière

# 2023 : UNE FIN D'ANNÉE SOUS LE SIGNE DE L'UNESCO

**En cette fin d'année, l'actualité internationale en matière de patrimoine a eu lieu à l'UNESCO. Pas moins de sept réunions ont été organisées pendant les mois de novembre et décembre : trois étaient en lien avec la Convention du Patrimoine mondial, trois avec la protection des biens culturels en cas de conflit armé et une concernait le patrimoine culturel immatériel.**

**A**u mois de novembre, s'est tenue l'Assemblée générale des États parties à la Convention du patrimoine mondial. Organisée tous les deux ans, en conjonction avec la Conférence générale de l'UNESCO, elle réunit les représentants des 195 états qui ont ratifié la Convention de 1972. L'un des points forts de ces réunions est l'élection de nouveaux membres du Comité du patrimoine mondial. Cette année, neuf sièges devaient être attribués. À l'issue du processus électoral, la Jamaïque, le Kazakhstan, le Kenya, le Liban, la République de Corée, le Sénégal, la Turquie, l'Ukraine et le Vietnam ont été élus pour quatre ans. Un autre point marquant a été l'adoption de la nouvelle version du document d'orientation sur l'action climatique pour le patrimoine mondial. Un premier document avait été réalisé en 2007 mais était devenu obsolète. C'est pourquoi il a été décidé de l'actualiser grâce au travail d'experts mais aussi par la contribution d'un groupe de travail à composition non limitée. La Wallonie a contribué activement à ce projet puisqu'un collègue de l'AWaP a participé aux réunions du groupe de travail. La tâche n'était pas facile : les positions des uns et des autres étaient parfois difficiles à concilier et les priorités n'étaient pas les mêmes pour tous. L'expertise devait se conjuguer au sens du consensus. Le nouveau document est donc une actualisation et un enrichissement de la version initiale avec des points concernant les mesures d'adaptation ou d'atténuation ou encore la question du financement.

La deuxième réunion s'est tenue en marge de la première. Il s'agissait d'une session extraordinaire du Comité du patrimoine mondial dont l'ordre du jour portait sur des points qui étaient restés en suspens lors de la session ordinaire de septembre. Le premier concernait les lieux et dates de la prochaine session ordinaire du Comité. Après plusieurs années difficiles à cause des crises sanitaires et politiques avec des sessions reportées, élargies, en mode

virtuel, le Comité devrait, espérons-le, retrouver un fonctionnement normal. L'autre point à l'ordre du jour était la constitution du bureau de la 46<sup>e</sup> session du Comité. Cette question avait été laissée ouverte car il fallait attendre l'élection des nouveaux membres pour pouvoir constituer un bureau où tous les groupes régionaux sont représentés. Comme il est de tradition l'État hôte (Inde) assurera la présidence. Les vice-présidents seront la Bulgarie, la Grèce, le Kenya, le Qatar, Saint Vincent et les Grenadines. La Belgique occupera aussi une place privilégiée puisque le poste de rapporteur a été confié à monsieur Martin Ouaklani, conseiller à la délégation Wallonie-Bruxelles. Il aura donc la lourde tâche de recevoir les propositions d'amendement aux projets de décision du Comité, de les ordonner, de s'assurer de leur examen et finalement de soumettre à l'approbation du Comité des propositions de décisions conformes à ses discussions. Ce sera également une opportunité de mettre en avant la langue française et la francophonie.

La troisième réunion a rassemblé les points focaux des groupes électoraux 1 et 2 (Europe, Amérique du Nord, Israël) et était consacrée au suivi des rapports périodiques. Les experts de l'UNESCO ont présenté les premiers résultats de l'analyse des informations recueillies dans le cadre de cet exercice auxquels ont contribué plus de 99% des sites de la Région. L'objectif est une identification des pressions et défis auxquels sont confrontés les sites du patrimoine mondial afin d'orienter les travaux du Centre, des organisations consultatives et du Comité. L'objectif final étant l'élaboration d'un plan d'action pour la zone Europe - Amérique du Nord. Ce plan d'action n'a pas de valeur contraignante mais les états sont invités à se l'approprier et à le mettre en œuvre en fonction de leurs besoins propres. Sans grande surprise ont émergé les questions liées au changement climatique, à la participation des communautés et à

une plus grande collaboration entre les états européens et nord-américains. Sur base des discussions entre les experts, les points focaux nationaux et les représentants du Centre, une proposition de plan de d'action va être soumise à l'avis des états. À cela s'ajoute une mise en perspective des résultats avec ceux des autres régions géographiques pour établir un état général du patrimoine mondial et mettre en avant les grands défis auxquels le patrimoine mondial doit faire face.

Au mois de décembre, une semaine a été consacrée à la question de la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Trois réunions statutaires se sont succédé : l'Assemblée générale des Hautes parties contractantes à la Convention de La Haye de 1954,

l'Assemblée générale des Parties au deuxième protocole et le Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Évidemment, les missions et actions des trois instances sont complémentaires. Ces réunions ont été marquées par l'actualité. Outre les interventions de divers participants pour manifester leur inquiétude quant aux destructions de biens patrimoniaux, appeler à la fin des hostilités et à la solidarité internationale, plusieurs biens ukrainiens et palestiniens ont été placés provisoirement sous protection renforcée. Ainsi, ces biens doivent être considérés comme inattaquables par les belligérants. Cette mesure est adoptée dans les situations de crises lorsque les états n'ont pas la capacité de satisfaire à l'ensemble des conditions pour bénéficier de ce statut exceptionnel.

À charge pour eux de compléter leur dossier après la crise s'ils veulent voir ce statut confirmer de manière définitive. Cette procédure a été suivie par le Mali qui a vu, lors de la session de 2023, la protection renforcée octroyée provisoirement au tombeau des Askias confirmée de manière définitive. Onze biens du Burkina Faso ont également bénéficié de ce statut de protection renforcée. Une aide financière de quelque 55 000 dollars a été octroyée à l'Arménie pour lui permettre de préparer une demande de protection renforcée pour un de ses monastères inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Si nous pouvons nous féliciter de voir enfin cet outil se déployer, cela ne doit pas nous faire oublier les contextes dramatiques dans lesquels ces reconnaissances s'inscrivent.

Enfin, le mois de décembre a également été le temps de la 18<sup>e</sup> session du Comité de sauvegarde du patrimoine immatériel qui s'est tenue à Kasane au Botswana. Cette convention est suivie par la Fédération Wallonie-Bruxelles mais nous pouvons nous réjouir de la reconnaissance qui a été accordée à la proposition conjointe de l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse sur l'irrigation traditionnelle : connaissance, technique et organisation. En effet, la décision de l'UNESCO se matérialisera à travers la qualité de nos territoires et de nos paysages.

Gislaine DEVILLERS



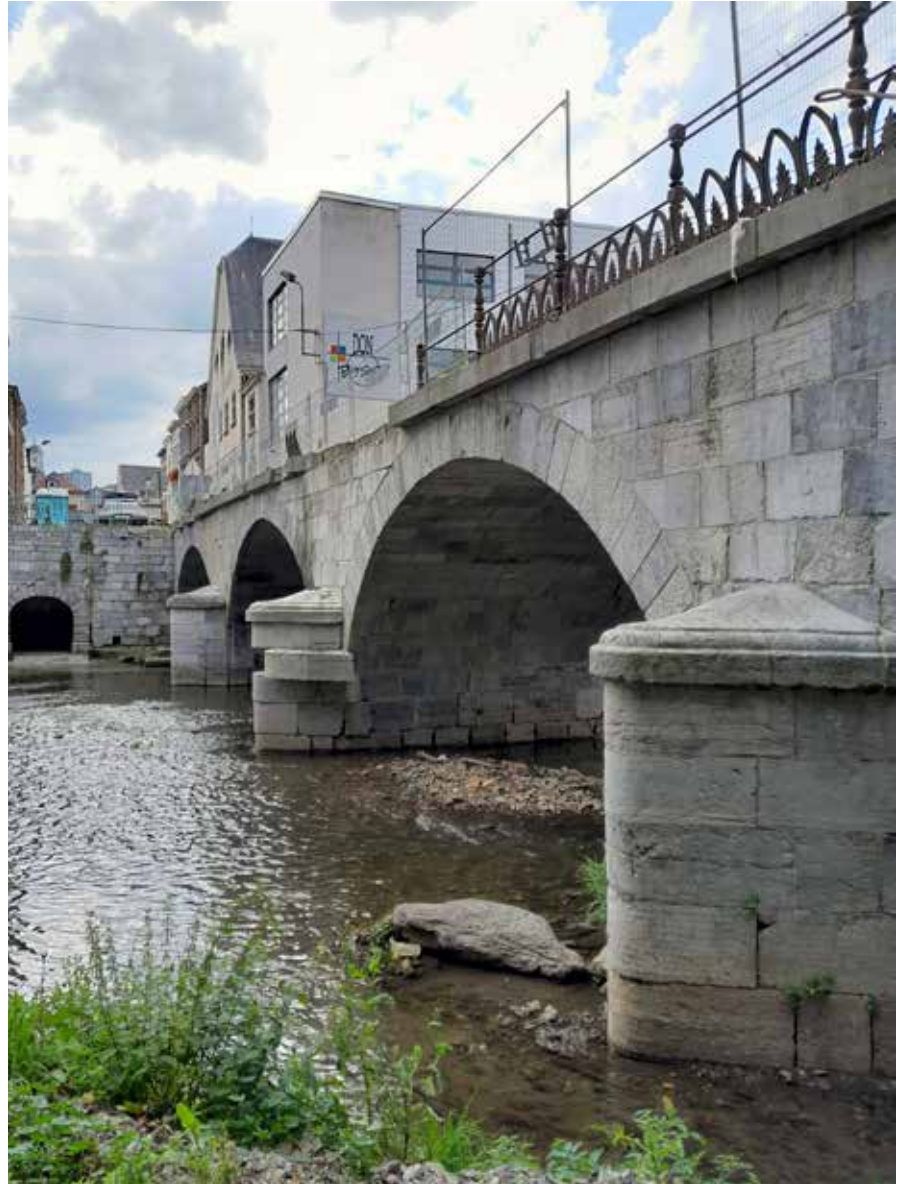
Reconnaissance de la pratique de l'irrigation traditionnelle contribuant à la conservation de nos paysages. C. Wilquin © FWB

# LA RESTAURATION DU PONT AL CÔTE À VERVIERS

Si aujourd'hui plusieurs ponts permettent de franchir la Vesdre dans le centre de Verviers, ce ne fut pas toujours le cas. Le premier pont pour traverser la rivière a été édifié dès le XVI<sup>e</sup> siècle à l'endroit de l'actuel pont des Récollets. Un deuxième, réalisé initialement en bois par le charpentier J. Nicolet, a été construit dès 1674 à l'emplacement de l'actuel pont Al Côte ou pont d'Andrimont (rue Renier à 4800 Verviers).

**C**et ouvrage a été remplacé en 1721 par une version en pierre calcaire composée de quatre arches cintrées telle que nous l'admirons aujourd'hui. Il était décoré d'une pierre armoriée « Verviers », réalisée par le sculpteur Hubert Valençon. Elle est actuellement conservée au musée d'Archéologie. Le pont Al Côte a fait l'objet d'une réfection en 1775 alors que les parapets en fonte ont été ajoutés vers 1860. En octobre 1981, il a été classé au titre de monument ainsi qu'au titre de site pour l'ensemble formé avec le lit de la Vesdre et ses berges sur 100 m en aval et en amont.

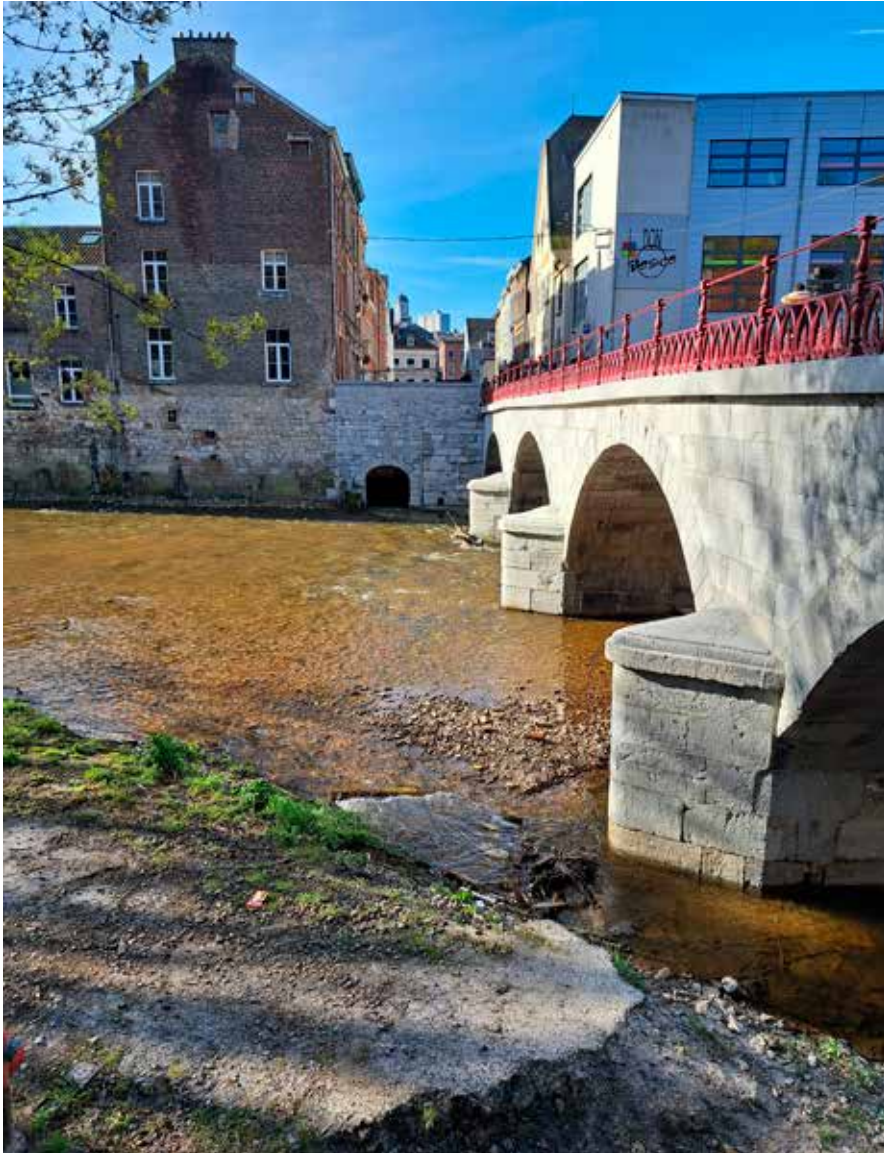
Après une lourde restauration en 1985, une demande de certificat de patrimoine a été introduite en avril 2016 par la Ville de Verviers afin d'entamer un nouveau projet de restauration nécessaire au vu des différents problèmes observés à l'époque. Les eaux de pluie s'infiltraient à travers le tablier du pont.



Pont Al Côte, amont après inondation, Verviers. © AWaP

L'écoulement était visible sur l'intrados des voûtes en pierre et formait des concrétions calcaire. De plus, l'arche située en rive droite au pied de la rue Renier (arche n° 4) laissait apparaître des désordres plus importants : l'affaïssement de nombreux claveaux, la dissolution presque totale des joints

et des infiltrations d'eau pratiquement permanentes dues à sa position adossée à la colline où la présence d'une source est avérée. Les garde-corps en fonte endommagés avaient également besoin d'une remise en état.



Pont Al Côte, amont postrestauration, Verviers. © AWaP

---

Le chantier de restauration a débuté en février 2020. Une première intervention consistait à édifier un voile de béton entre la base de la quatrième arche et le flanc de colline en rive droite.

---

Les problèmes principaux relevant de l'étanchéité globale de l'ouvrage, le projet de restauration s'est donc concentré sur différents points : la récolte des eaux souterraines ou de source, la récolte et l'évacuation des eaux de ruissellement et de surface, l'étanchéité et la réparation du revêtement de la voirie et des trottoirs, le traitement des maçonneries dégradées de l'arche n° 4 et le traitement des garde-corps en fonte.

Le chantier de restauration a débuté en février 2020. Une première intervention consistait à édifier un voile de béton entre la base de la quatrième arche et le flanc de colline en rive droite. La pose d'une étanchéité verticale vers un drain a permis de solutionner le problème de

ruissellement observé sur la butée du pont. Un caniveau d'égout a également été placé en travers de la rue Renier pour reprendre les eaux de la chaussée qui s'écoulaient vers le pont.

La restauration des maçonneries de la quatrième arche a ensuite pu démarrer. Après un étaçonnement complet de la voûte, les claveaux fissurés ou disloqués ont été consolidés par brochage. Les pierres manquantes ont été remplacées par des éléments de provenance et de taille strictement identiques.

La dernière étape de la restauration de l'arche a consisté à injecter du coulis minéral afin de solidariser les divers éléments muraux en briques,

pierres, moellons et mortier de chaux. Les maçonneries ont ensuite profité d'un nettoyage basse pression et ont été rejointoyées à l'aide d'un mortier à base de chaux hydraulique naturelle de type NHL5.

Malheureusement, le chantier du pont Al Côte n'a pas été un long fleuve tranquille. Ce dernier a subi de plein fouet les dramatiques inondations de juillet 2021, et les travaux de restauration ont été interrompus. Tout le monde se souvient des images de l'ouvrage à moitié enseveli sous un amas de débris. La moitié des garde-corps originaux en fonte qui étaient encore en place ont gravement souffert. L'autre moitié des pièces a disparu, emportée par le

courant. Les trottoirs et le pavage ont été sévèrement endommagés. La structure principale du pont a, quant à elle, très bien résisté à la violence des flots.

À la reprise du chantier en septembre 2022, les garde-corps restant ont été déposés et restaurés. Ces pièces en fonte caractéristiques présentent des poteaux moulurés à base carrée et réunis entre eux par deux lisses horizontales de section ronde. L'écran de protection au niveau du sol est constitué, entre chaque poteau, de cinq éléments à motifs végétaux. Ces derniers possèdent chacun leur fixation dans la pierre. Lors de l'élaboration du dossier, il n'était initialement pas prévu de réaliser de nouveaux éléments puisque l'ensemble d'origine était complet. Après

les inondations, il était désormais nécessaire de restituer quasiment la moitié des garde-corps. L'entreprise en charge du chantier a proposé un sous-traitant fondeur spécialisé dans ce type de travail. Après la sélection de deux éléments complets les mieux préservés, le fondeur a été chargé de les reproduire. En reproduisant deux séquences de garde-corps différentes, on évitait ainsi d'obtenir un résultat trop uniformisé en comparaison aux éléments anciens encore en place. Les reproductions de ces deux nouvelles pièces seront posées en alternance sur le pont. Après avoir sablé les anciennes pièces qui servaient de modèle, un moule en sable a été réalisé à partir de celles-ci. Une fois le prototype validé par l'ensemble du comité d'accompagnement, la fonte en

fusion a été coulée dans ces coffrages perdus. Ces très belles reproductions, tout comme les parties anciennes, ont ensuite été sablées et mises en peinture conformément à la teinte d'origine.

En parallèle à la réalisation des garde-corps, le chantier de restauration du pont a repris avec la pose des nouvelles dalles de trottoir. Les pierres en place étaient de piètre qualité et il était impossible de les conserver après une dépose. En effet, les interventions de 1985 ont omis de prévoir une rainure casse-goutte sur les débordants des dalles de trottoir. Il en résultait des coulées d'eau peu esthétiques avec des développements organiques sur les faces du pont et des infiltrations à travers les joints dégradés. De plus, les scellements au

---

Malheureusement, le chantier du pont Al Côte n'a pas été un long fleuve tranquille. Ce dernier a subi de plein fouet les dramatiques inondations de juillet 2021.

---



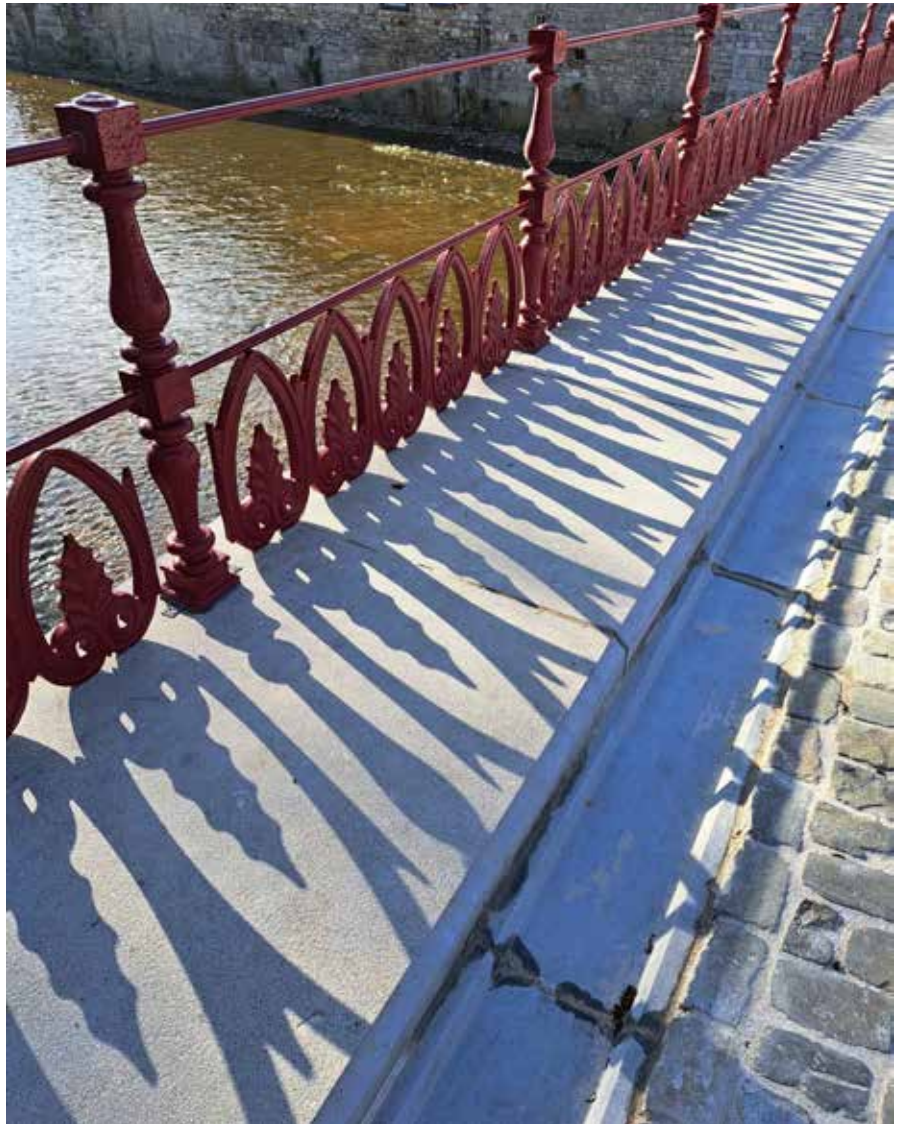
Pont Al Côte sous les débris des inondations, Verviers. © D. R.



---

En parallèle à la réalisation des garde-corps, le chantier de restauration du pont a repris avec la pose des nouvelles dalles de trottoir.

---



Pont Al Côte, détail du nouveau garde-corps, Verviers. © AWaP

plomb des garde-corps dans les pierres étaient très volumineux et très solides. Un démontage des éléments en fonte sans casser la pierre était irréalisable.

Inexistant précédemment, un filet d'eau monolithique en pierre bleue a été ajouté au revêtement du pont à la jonction du pavement carrossable et du trottoir afin de canaliser les eaux de ruissellement vers la rivière.

La restauration de l'ouvrage s'est achevée avec la pose des pavés de grès démontés en début de chantier. Toutefois, une certaine quantité a également été emportée par la rivière. Les pavés manquants ont été fournis par la ville de Verviers qui disposait d'un stock suffisant. Tous les garde-corps ont finalement retrouvé leur place sur le

pont. Les originaux ont été rescellés côté aval afin de réduire le risque d'être emportés lors d'une potentielle future inondation et les nouveaux garde-corps ont été posés en amont.

Le pont a enfin été rendu accessible à la population le 14 avril 2023, au grand soulagement des riverains d'Andrimont, libérés d'un détour contraignant pour arriver dans le centre de Verviers. La cité lainière peut à présent profiter pleinement de ce magnifique ouvrage entièrement restauré.

Bruno LEDANT  
et Hélène BLISTEIN

**Montant total de l'intervention de l'AWaP : 258.237,86 €**

**Maître d'ouvrage :** Ville de Verviers

# CHÂTEAU DE JEHAY : FIN DES INTERVENTIONS SUR LE GROS-ŒUVRE, OUVERTURE D'UN NOUVEAU CHAPITRE



Vue aérienne du château de Jehay. G. Focant © SPW-AWaP

Propriété de la Province de Liège depuis 2000 suite au décès du comte Van den Steen, le château de Jehay a progressivement dévoilé des « fatigues structurelles » menant à sa fermeture au public en 2013. Après plusieurs années d'études préalables indispensables à la bonne compréhension du bâtiment, un chantier de restauration de grande ampleur sur le gros-œuvre a démarré en novembre 2017. Le démontage en octobre 2023 de la grue-tour et de l'échafaudage ayant encerclé le château a signé l'achèvement de ces travaux. Les toitures et les façades, classées comme monument inscrit sur la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie, sont à nouveau visibles de tous.

**D**até dans les parties les plus anciennes connues à ce jour par dendrochronologie de 1555-1556, le château de Jehay a conservé les traces de ses multiples agrandissements, aménagements et réaménagements exécutés par les propriétaires qui s'y sont succédés.

Initialement composé d'une seule aile, le bâtiment alla jusqu'à détenir trois ailes et deux pavillons au XVIII<sup>e</sup> siècle, avant de perdre ces deux derniers et sa troisième aile au XIX<sup>e</sup> siècle. Entre 1865 et 1888, l'architecte Alphonse Balat -

auteur notamment des serres de Laeken et architecte du roi Léopold II - offrit l'aspect final et actuel du château en lui ajoutant une galerie de style néo-gothique « coté-cour », des lucarnes sur la toiture et un volume complet abritant un grand escalier d'honneur.



Charpente de l'aile centrale en cours de restauration, château de Jehay (juin 2021).

© Provincedeliege-Dép-Comm.



Charpente du XVI<sup>e</sup> siècle restaurée, château de Jehay (juin 2021). © Provincedeliege-Dép-Comm.

---

Toutefois, un élément  
environnemental  
conditionnait fortement  
toute prise de décision  
précipitée : la présence  
des douves.

---

Après quelques années d'occupation, la Province de Liège acquit la conviction que ce patrimoine nécessitait une inspection approfondie : la liste des usures et « petites pathologies » s'allongeait et ne pouvait plus être minimisée. Les études préalables s'enchaînèrent, au rythme des problématiques rencontrées : les plans d'origine, lacunaires, furent mis à jour et complétés ; les structures en bois firent l'objet d'analyses de stabilité, d'études phytosanitaires et dendrochronologiques ; un levé géodésique, des carottages et une inspection structurelle furent effectués sur les façades et leurs fondations ; une étude de pétrographie vint compléter les connaissances de l'histoire du château... Les conclusions de ces différentes approches confirmèrent progressivement l'idée de la nécessité d'une sérieuse restauration.

Toutefois, un élément environnemental conditionnait fortement toute prise de décision précipitée : la présence des douves. Cette eau stagnante, dans laquelle les pieds du château doivent rester impérativement immergés – il est fondé sur des pieux en bois –, empêche l'installation rapide d'un échafaudage classique, d'une grue ou l'approche directe de tout engin de chantier. Des travaux préparatoires ont été nécessaires pour pouvoir aménager de manière réversible les abords

du château : consolidation de la cour d'honneur en vue de l'installation d'une grue-tour, mise en œuvre d'une ceinture de béton dans les douves, désolidarisée des fondations, pour supporter l'échafaudage et création d'une voie d'amenée technique dans les douves pour permettre aux véhicules de chantier d'acheminer les matériaux.

Après cette période d'études et de travaux préparatoires, la restauration proprement dite du gros-œuvre du château de Jehay a pu être entamée. Il s'agissait avant tout de restaurer la charpente et les éléments porteurs en bois (planchers et sommiers), de renouveler la couverture en ardoise naturelle, de renforcer les maçonneries intérieures comme extérieures présentant des désordres structurels, d'identifier et de restaurer individuellement toutes les pierres de taille endommagées, de remplacer les menuiseries extérieures du château dans le respect de la forme des châssis d'origine... en résumé, d'offrir au château de Jehay les soins nécessaires à sa bonne préservation pour les générations à venir.

Après un dossier de restauration étudié par les services internes de la Province de Liège en collaboration avec les services du patrimoine de la Région wallonne, et l'obtention des autorisations nécessaires et des subsides (ou des



Façade ouest du château de Jehay après dépose des couvertures des deux tours (septembre 2018). © Provincedeliege-Dép-Comm.

---

L'aboutissement de cette restauration ouvre à présent un nouveau chapitre de la réhabilitation du château de Jehay : il s'agit à présent de s'intéresser à son intérieur et à la revalorisation de ses collections mobilières.

---

engagements financiers), les travaux de restauration des façades ont ainsi été entamés en novembre 2017 et ont progressé au rythme des contraintes imposées par les douves, par l'emploi de matériaux traditionnels (tels que la chaux dont l'utilisation nécessite une température de minimum 5 °C pendant trois jours consécutifs), par les découvertes fortuites et adaptations nécessaires en cours de route. La diversité des intervenants a permis d'apporter une réflexion riche à chaque étape du chantier.

En effet, sur place, une équipe pluridisciplinaire entièrement dévouée au château était présente : charpentiers, couvreurs, menuisiers, maçons, tailleurs de pierre, ferronniers, historiens, architectes, gestionnaires de chantier... sans oublier l'accompagnement d'un bureau d'étude en stabilité, d'agents de l'AWaP, d'archéologues et de représentants de la commune... Ce chantier a été un travail de collaboration perpétuel et indispensable qui s'est achevé en octobre 2023.

L'aboutissement de cette restauration ouvre à présent un nouveau chapitre de la réhabilitation du château de Jehay : il s'agit à présent de s'intéresser à son intérieur et à la revalorisation de ses collections mobilières, acquises avec l'immobilier. Au sein de celles-ci sont notamment conservés une horloge Sarton, un panneau de l'ancien retable de la collégiale Saint-Denis et un portrait de la famille de Michiel van Mierevelt peint par son fils.

Actuellement, une étude globale concernant toutes les installations des techniques spéciales est en cours, comprenant une réflexion délicate sur la question de la mise en œuvre des normes incendie, fortement conditionnées par les douves (leur présence limite l'accès des véhicules de secours). En parallèle, les premiers dossiers de restitution des enduits et voussettes intérieures sont en cours de procédures ainsi que la restauration et création de circulations verticales (escaliers et ascenseur).

Dans l'attente de sa réouverture complète, des visites guidées du château sont régulièrement organisées – notamment durant les Journées du Patrimoine – à destination de spécialistes ou d'un public amateur de patrimoine. En outre, un partenariat avec l'AWaP, en particulier le centre des métiers du Patrimoine « la Paix-Dieu », est en cours de réflexion en vue de mettre en place des « chantiers-écoles » et de conserver un contact permanent avec les artisans spécialisés dans la restauration de monuments patrimoniaux.

Ainsi, si le château de Jehay n'a pas encore achevé sa métamorphose, son développement reste en perpétuelle progression avec le grand public comme témoin.

### Le chantier de la restauration du gros-œuvre en quelques chiffres

8 m<sup>3</sup> de pièces de chêne remplacées ;  
 200 m de sablières renouvelées ;  
 2140 m<sup>2</sup> de maçonneries rejointoyées ;  
 673 pierres de taille restaurées ;  
 127 châssis de fenêtres recréés pour un total de 333 ouvrants ;  
 1400 m<sup>2</sup> de couvertures de toitures renouvelées et plus de 100 000 ardoises neuves employées. Le montant des études préalables s'est élevé à 834 252,82 € TVAC et celui des travaux préparatoires à 882 904,80 TVAC. La restauration du gros-œuvre s'est achevée pour un total de 7 329 032,05 € TVAC, subsidiés par l'AWaP dans un accord-cadre à concurrence de 5 000 000 € et à hauteur de 95 % pour les parties classées. Les dossiers et travaux ont été suivis par mesdames Marianne Francotte et Annie Signorino de l'AWaP.



Cour d'honneur du château de Jehay après évacuation de la grue et des échafaudages (septembre 2023).

© Provincedeliege-Dép-Comm.

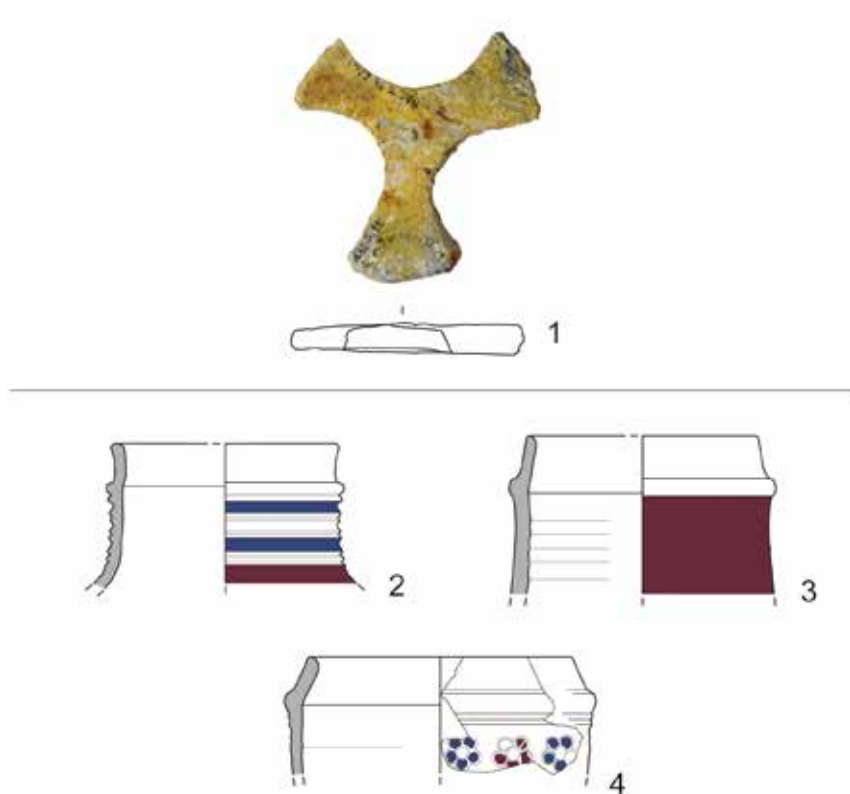
# LA PRODUCTION DE GRÈS À L'ÉPOQUE MODERNE EN RÉGION MOSANE : DES TRACES D'ATELIERS À NAMUR ET À HUY

Le grès est un type de céramique développé à partir du XIII<sup>e</sup> siècle en Europe, apprécié pour son étanchéité, son inertie thermique et sa solidité. Ces qualités lui sont conférées par une glaçure salifère et la vitrification de sa pâte cuite à de très hautes températures (entre 1200 et 1350 °C).

En Belgique, outre les fameux centres médiévaux et modernes de Châtelet-Bouffioux et de Raeren, des ateliers de fabrication de grès ont existé aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles le long de la Meuse. En attestent les recherches archivistiques publiées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle notamment par messieurs Boremans, van de Castele et van Duyse dans le *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, ainsi que des observations archéologiques au XX<sup>e</sup> siècle à Namur. À Huy, des traces d'atelier sous la forme de rebus de production ont été mises au jour en 1999, à l'emplacement de l'ancienne place Saint-Jacques. En 2021, la découverte d'importantes quantités de déchets similaires à Namur sur le site des Casernes atteste la présence d'une production de grès déjà perçue par bribe dans le quartier des Célestines et enrichit grandement nos connaissances de cet artisanat méconnu en vallée mosane. Ces rebus de fabrication de Huy et Namur remontent à la fin du XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle et appartiennent à une catégorie de grès inspirées des productions allemandes du Westerwald. Même si ce mobilier nous donne une vision très partielle de la céramique produite à cette époque, on peut néanmoins tirer des observations générales des assemblages jusqu'ici étudiés.



Fragments de grès issus des rebus de production, Namur, site des Casernes. © AWaP

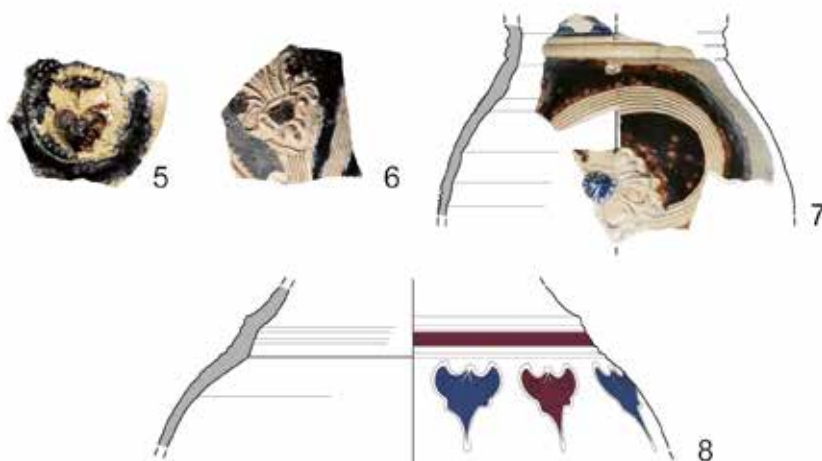


**Les rebuts de production liés à la technologie**

Les éléments liés à la technologie de fabrication des grès les plus remarquables sont des pernettes, ustensiles à trois bras utilisés comme supports des récipients lors de leur cuisson (p. 14, n° 1 et p. 15, n° 1). On retrouve aussi des éléments circulaires ou allongés ayant probablement la même fonction, ainsi que de nombreux fragments de parois de four vitrifiés.

**La production en elle-même : les formes et décors**

Les récipients identifiés sont destinés au service et à la consommation des boissons : il s'agit en grande majorité de chopes et de pichets (p. 14, n° 2 et 7, p. 15, n° 2 à 4), richement ornés de décors appliqués, incisés ou estampillés, rehaussés de bleu et de mauve. Les motifs sont divers et variés : au répertoire des décors figuratifs les cœurs côtoient les angelots, et les fleurs, les oiseaux (p. 14, n° 2 à 5, p. 15, n° 4 à 7). On retrouve un motif de soulier, seulement attesté en Wallonie, probablement une mule (p. 14, n° 6), qui semble particulièrement apprécié par les utilisateurs mosans puisqu'on le retrouve sur divers sites de consommation : ancien château



Fragments de grès issus des rebuts de production, Huy, place Saint-Jacques. © AWaP

de Huy, Château-Thierry, château de Montaigle et ancien hôpital Saint-Gilles à Namur. D'autres décors plus schématiques sont incisés ou estampillés (p. 14, n° 7 à 9, p. 15, n° 8).

Certaines différences entre les assemblages sont perceptibles : place Saint-Jacques à Huy, le mobilier présente des caractéristiques de la fin du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis que l'on peut dater les rebuts du site des Casernes à Namur aux environs de 1725 et jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Vue aérienne du site des Casernes, Namur. © P.-M. Warnier

En 2021, la découverte d'importantes quantités de déchets similaires à Namur sur le site des Casernes atteste la présence d'une production de grès déjà perçue par bribe dans le quartier des Célestines.

### Jean-Baptiste Chabotteau

Les chercheurs du XIX<sup>e</sup> siècle ont mis en évidence l'existence d'un entrepreneur, le capitaine Jean-Baptiste Chabotteau qui, ayant obtenu le privilège de réaliser des pots « à la façon d'Allemagne », a installé des manufactures de grès à Bouvignes en 1639, puis à Namur en 1641. L'entreprise namuroise se situait dans la rue Basse-Neuville et a fonctionné après Chabotteau au moins jusque 1730. Il est donc probable que les rebuts de production des Casernes proviennent de cet atelier. Quant à l'origine des grès de la place Saint-Jacques à Huy, il semble que des concurrents de Chabotteau aient produits durant quelques années du grès similaire à celui de Namur dans les environs de Liège... Hypothèse à suivre.

### Conclusion

Un champ de la recherche en céramique mosane s'ouvre à nous : de prochaines fouilles pourraient révéler l'emplacement exact de ces ateliers, dont la production semble avoir couru des environs de 1640 au XVIII<sup>e</sup> siècle au moins. De plus, l'étude de ce type d'artisanat participe à une meilleure compréhension des enjeux commerciaux de l'époque : l'autorité nationale a voulu produire des imitations de vaisselle allemande sur son territoire afin de reprendre les marchés régionaux, ce qui a amené au développement d'une vaisselle adaptée aux goûts des populations locales. Cet artisanat mosan trouve sa place dans la toile des centres de production de grès du Nord-Ouest européen, et la

suite des études visera notamment à comprendre les relations avec ces ateliers.

Marisa PIRSON

### Bibliographie

VERBEEK M. et al., 2022. Namur/Namur : intervention de sauvetage le long de la quatrième enceinte. « Herbatte », système défensif, quartier militaire et indices de fabrication de grès, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30, p. 254-256.



# CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE (CCE) DES BIENS ARCHÉOLOGIQUE DE L'AWAP APRÈS LES INONDATIONS DE JUILLET 2021 : ÉTAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES

Le CCE assure la gestion et la conservation préventive d'une partie du matériel archéologique issu des fouilles réalisées sur le territoire de la Région wallonne. Créé en 2012, il se situait à Saint-Servais (Namur) et constituait le dépôt central agréé de l'AWaP ; le matériel archéologique de toutes les périodes ainsi que des plans et archives de fouille y occupaient un espace d'environ 2 000 m<sup>2</sup>.



Une des réserves où sont conservées les collections traitées suite aux inondations de 2021 qui sont à vérifier, inventorier et récoiler dans la base de données du CCE, Sart-Hulet. © AWaP

Le dépôt de Saint-Servais a été ravagé par les terribles inondations qui ont touché la Belgique en juillet 2021. Grâce au soutien remarquable de très nombreux bénévoles (pour la plupart issus du domaine de la restauration, de musées, du Bouclier bleu...), les agents de l'AWaP ont œuvré sans relâche afin de prendre en charge au mieux le matériel impacté. Début août 2021, le site militaire de Sart-Hulet situé non loin de Namur a gracieusement été mis à disposition par le ministère de la défense. Plus de trois-cents palettes

d'objets archéologiques y ont été rapidement rapatriées, soit environ quinze mille caisses.

---

Une première étape importante a été franchie fin novembre 2023 : l'ensemble des objets impactés par l'eau et les boues a été traité.

---

Sur place, le travail de traitement des collections s'est rapidement organisé : des zones spécifiques ont été aménagées (station de rinçage, séchage, encodage, reconditionnement...), des protocoles pour la prise en charge du matériel touché ont été mis en place, le traitement des collections a été priorisé

en fonction de leur fragilité ou de la nécessité de les mettre à disposition pour étude ou exposition. L'équipe a

toujours été renforcée par des bénévoles de tous horizons (associations, CIVA, étudiants, retraités...) mais aussi par la mise en place de stages ouverts aux étudiants en archéologie et/ou conservation-restauration.

Une première étape importante a été franchie fin novembre 2023 : l'ensemble des objets impactés par l'eau et les boues a été traité (nettoyage, séchage, reconditionnement). C'est maintenant un chantier de collection qui se met en place avec tout le travail d'identification, inventaire et récolement que cela implique.

## Le nouveau CCE

Parallèlement au travail réalisé à Sart-Hulet, l'AWaP s'est lancée dans la recherche d'un bâtiment pouvant accueillir sur le long terme, et dans les meilleures conditions, le futur CCE. En effet, le cœur de métier d'un tel centre est d'assurer la conservation pérenne du mobilier archéologique et sa gestion. Les biens archéologiques sont constitués de matériaux divers (terre cuite et crue, matières organiques, métal, pierre, matériaux hybrides...) qui nécessitent chacun des conditions atmosphériques thermo-hygro-métriques précises édictées par des normes muséales de référence internationale et doivent par conséquent être déposés dans des réserves spécifiques. L'objectif principal est de garantir la mise à disposition du matériel pour étude à tous les chercheurs, les étudiants... et de favoriser la synergie entre les différents acteurs qui valorisent le patrimoine archéologique wallon via notamment les prêts pour exposition aux institutions muséales.

Les contraintes liées à ce projet sont donc nombreuses. Très rares sont les bâtiments existants qui y répondent... Par ailleurs, ce projet de nouveau CCE étant inscrit comme un des objectifs du Plan de relance de la Wallonie (projet 313), nous nous devons de respecter certaines impositions du Gouvernement wallon, notamment celle d'occuper un bâtiment à louer, plutôt que d'acheter ou construire.

Après avoir identifié précisément nos besoins et fait une première prospection à travers le marché locatif, nous avons lancé successivement deux appels à manifestation d'intérêt (AMI) le premier en septembre puis le second mi-décembre 2022. Au terme d'une



Futur CCE qui sera localisé à Suarlée et accueillera prochainement des collections archéologiques de l'AWaP. © BAEB

analyse comparative approfondie sur base des critères définis dans l'AMI et d'essais d'aménagements des espaces proposés à la location, c'est la proposition de l'Immobilière du Fort qui a été retenue. Nous avons donc ensuite entamé les négociations relatives aux termes de la convention de bail pour aboutir à la signature d'un bail d'une durée de 18 ans le 3 octobre 2023 entre le bailleur, Immobilière du Fort, et le preneur, la Région wallonne, représentée par son Gouvernement en la personne de la ministre du Patrimoine.

Le futur CCE prendra place dans un bâtiment encore à construire, implanté dans le zoning de Suarlée, au niveau de l'ancien fort militaire. D'une superficie de plus de 4 800 m<sup>2</sup> dont 3 200 m<sup>2</sup> de stockage, il devrait permettre un fonctionnement optimal du CCE : des espaces de conservation spécifiques aux locaux destinés au récolement, à l'étude ou à la restauration du matériel archéologique, tout est prévu. Le projet présente toutes les qualités requises en termes de performances énergétiques (notamment plusieurs centaines de panneaux photovoltaïques en toiture) et il est situé dans une zone surélevée exempte de risques d'inondation ; deux conditions essentielles qui ont favorisé sa sélection. Il est par ailleurs localisé dans la région namuroise, à proximité du QG jambois des experts de l'étude et de la restauration des objets (céramologues, restauratrice de métaux...) de

l'AWaP et occupe une position centrale en Wallonie. Enfin, il s'agit d'un projet modulable, capable d'absorber les adaptations nécessaires qui pourraient survenir ces dix-huit prochaines années.

Le bâtiment sera mis à la disposition de l'AWaP au printemps 2025. Cela peut paraître loin mais il faut savoir qu'un tel emménagement ne s'improvise pas, et les douze mois qui nous séparent de cette date ne seront pas de trop, tant les préparatifs relatifs à cet emménagement sont conséquents. Un gros travail d'encodage dans la base de données et de reconditionnement de ce matériel s'impose encore à nous afin qu'au plus vite, au lendemain de cet emménagement, le CCE puisse à nouveau fonctionner normalement et pleinement jouer son rôle, tant vis-à-vis des utilisateurs internes qu'auprès des institutions et autres musées avec qui nous collaborons quotidiennement.

Anne-Sophie BARNICH  
et Virginie BOULEZ

# DU CÔTÉ DU MASTER DE SPÉCIALISATION

L'AWaP, grâce à sa mission de formation menée par le Centre des métiers du Patrimoine « la Paix-Dieu » en tant qu'ensemblier de la formation interuniversitaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier vous confirme une belle rentrée 2023-2024.



Centre des métiers du Patrimoine « la Paix-Dieu », Amay. V. Rocher © SPW-AWaP

**E**n effet, vingt-quatre étudiants composent les deux promotions en cours. L'interdisciplinarité est toujours présente : seize architectes, cinq ingénieurs en construction ou en architecture et trois historiens de l'art.

Il est utile de préciser que tous les étudiants diplômés ont un profil recherché si bien qu'ils sont tous occupés en Belgique ou à l'étranger dans des institutions, associations ou bureaux traitant la conservation-restauration du patrimoine bâti.

De plus, dans le cadre de cette formation interuniversitaire, le 29 novembre 2023, l'Inspectrice générale a accueilli une assemblée d'un peu plus d'une centaine de personnes pour la conférence dite de rentrée académique. Professeurs, stagiaires, membres de la Commission royale des monuments sites et fouilles, collègues de l'AWaP, étudiants anciens et nouveaux, artisans formateurs fidèles à ces conférences ainsi que les compagnons couvreurs en stage chez nous composaient cette assemblée.

Une belle diversité intergénérationnelle réunie pour écouter la conférence de Frédéric Épaud, Directeur de recherches au CNRS, à savoir : *La charpente de Notre-Dame de Paris : de l'étude archéologique aux enjeux patrimoniaux de sa restitution à l'identique.*

Le conférencier a fait voyager l'auditoire à travers le temps et à travers le chantier de reconstruction des charpentes de Notre-Dame de Paris, chantier d'exception touchant tout citoyen en France et à l'étranger. La mise en évidence du savoir-faire des compagnons charpentiers en ouvrant la réflexion entre autres sur la technique de l'équarrissage a amené l'auditoire à réfléchir au travers des exemples exposés. La mise en valeur de la richesse en termes de savoir-faire anciens respectueux de la matière noble était d'une actualité déconcertante. Toutes les réflexions autour de la gestion de notre patrimoine dans une dynamique de développement durable soucieuse de notre environnement étaient au cœur du débat.

Réunir le milieu du patrimoine est à chaque fois l'occasion de régénérer les batteries, de trouver un petit moment d'échanges pour construire ensemble de nouvelles perspectives ou projets autour de la conservation-restauration du patrimoine. Seul souhait pour 2024 : que ce type de conférence débat-échanges autour du patrimoine continue sur sa lancée.

Anne-Françoise BARTHÉLEMY

#### Renseignements

Centre des métiers du patrimoine  
« la Paix-Dieu »  
Rue Paix-Dieu, 1b  
4540 Amay  
+32 (0)85 41 03 50

# LES PROCHAINES FORMATIONS AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE



Pôle de la Pierre, Soignies. © AWaP

Au Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » à Amay	
Moulures, stucs et staffs (2 <sup>e</sup> cycle)	25 au 29 mars
Charpente en bois - Les assemblages (1 <sup>er</sup> cycle)	25 au 29 mars
Initiation pratique à la ferronnerie d'art	3 au 5 avril
Technique du vitrail - La gravure sur verre	8 au 10 avril
Charpente en bois - L'art du trait et le traçage (1 <sup>er</sup> cycle)	8 au 12 avril
Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1 <sup>er</sup> cycle)	9 au 11 avril
Législation funéraires et sépultures applicable aux Communes	12 avril
Initiation à la création d'éléments en rocaille	15 au 17 avril
Vocabulaire architectural et ornemental	15 au 17 avril
Aménagement de cimetières et conception paysagère (2 <sup>e</sup> cycle)	18 et 19 avril
Initiation à la technique du vitrail	22 au 26 avril
Peinture en décors - Faux marbre, faux bois	22 au 26 avril
Chaux-chanvre (2 <sup>e</sup> cycle)	24 au 26 avril
Archéologie du bâti	6 au 8 mai
Initiation à la maçonnerie en pierres sèches	13 au 17 mai
Technique de la mosaïque de sol	21 au 24 mai et 21 juin
Utilisation de résines synthétiques	28 au 30 mai
Initiation à la dorure (1 <sup>er</sup> cycle)	3 au 7 juin
Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (1 <sup>er</sup> cycle)	18 au 20 juin
Exhumation - Théorie (2 <sup>e</sup> cycle)	21 juin
Aménagement de cimetières et conception paysagère (2 <sup>e</sup> cycle)	25 et 26 juin
Législation funéraires et sépultures applicable aux Communes	27 juin
Examen Gestion du patrimoine funéraire (1 <sup>er</sup> cycle) et aménagement de cimetières et conception paysagère (2 <sup>e</sup> cycle)	28 juin
Initiation à la maçonnerie en pierres sèches	8 au 12 juillet
Technique du vitrail - La décoration sur verre	8 au 12 juillet
Technique du vitrail - La gravure sur verre	19 au 21 août
Charpente en bois - L'art du trait et le traçage (1 <sup>er</sup> cycle)	19 au 23 août
Initiation à la dinanderie : techniques de la ciselure et du battage	19 au 23 août

Au Pôle de la Pierre à Soignies ou sur site extérieur	
Taille et finitions de pierres tendres (1 <sup>er</sup> cycle)	12 au 14 mars et 19 au 21 mars
Atelier de taille de pierre	16 et 23 mars, 13 et 27 avril, 25 mai et 8 juin
Théorie spécifique - Pierre	20 mars
Techniques de relevé	25 au 28 mars
Chaux - Un matériau et ses diverses utilisations (1 <sup>er</sup> cycle)	2 au 5 avril et 8 et 9 avril
Réparation de pierre	15 au 19 avril
Redressement de maçonneries anciennes par la méthode des étais et vérins hydrauliques (vieux cimetière de Soignies)	avril ou mai
Initiation à la conduite d'une machine à commandes numériques (1 <sup>er</sup> cycle)	13 au 16 mai
Journée d'information conjointe avec les carrières - L'extraction de la pierre naturelle	17 mai
Initiation à la modélisation	22 et 23 mai
Taille et finitions de pierres bleues (2 <sup>e</sup> cycle) - Dépose et repose d'un arc en pierre bleue. Fort de Charlemont - Givet (France)	22 au 24 mai et 29 au 31 mai
Journée d'information conjointe avec les carrières - Débitage, sciage et façonnage des pierres	24 mai
Restauration de pavage (site extérieur)	3 au 5 juin et 10 au 12 juin
Théorie spécifique - Pierre	19 juin
Perfectionnement à la conduite d'une machine à commandes numériques (2 <sup>e</sup> cycle)	24 au 27 juin
Gravure en lettres sur pierre et dessin typographique	1 <sup>er</sup> au 5 juillet
Chaux - Un matériau et ses diverses utilisations (1 <sup>er</sup> cycle)	26 au 29 août et 2 et 3 septembre
Consolidation de maçonneries anciennes (endroit à déterminer)	26 au 30 août

# UNE NOUVELLE MONOGRAPHIE DÉDIÉE À L'ARCHITECTURE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

À l'occasion de la Foire du Livre de Bruxelles, l'AWaP édite un ouvrage consacré à l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle en Wallonie.

Depuis plusieurs années, le regard que nous posons sur le patrimoine architectural du siècle dernier a changé. Prenant conscience de la menace qui pèse sur cet héritage récent, des chercheurs (architectes, historiens de l'art, ingénieurs) se sont intéressés à son étude, sa compréhension et sa valorisation afin de situer à nouveau la modernité de l'architecture dans sa dimension plurielle, révélatrice de progrès qu'il soit technique, politique, économique, social, esthétique ou culturel et dans des limites temporelles allant grosso modo de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. C'est pour cela que cette monographie entrouvre la porte du XIX<sup>e</sup> siècle, bien que l'on considère souvent que la Première Guerre mondiale marque la naissance du XX<sup>e</sup> siècle. Une fin de siècle qui, notamment par la diffusion des nouveaux matériaux ou l'émergence de l'avant-garde - ne citons que l'Art nouveau - prépare cette « modernité » qui caractérise le XX<sup>e</sup> siècle.

L'ouvrage *Le XX<sup>e</sup> siècle en Wallonie. De l'architecture au patrimoine* s'inscrit dans une perspective de découverte. Premièrement, il ne revendique pas de vocation strictement scientifique, même si la plupart des contributions a été confiée à des auteurs reconnus. Ensuite, cet « album » est avant tout un beau livre. Dans son objectif de sensibilisation et de réappropriation d'un patrimoine méconnu, parfois décrié, il se veut accessible à toutes et tous en prenant appui sur l'illustration, qu'il s'agisse de photographies ou de reproductions de dessins d'architecture.



Maison-bulle, œuvre de l'architecte Philippe Mousset (1981), Fleurus. V. Rocher © SPW-AWaP

En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, la connaissance et la reconnaissance de ce patrimoine architectural ont progressé, mais une action volontariste reste nécessaire pour aller plus loin. Il reste à souhaiter que ce livre et surtout toutes les initiatives qui ont été lancées dans ce contexte augureront une appropriation par le grand public et une politique pérenne de reconnaissance et de protection du patrimoine XX<sup>e</sup> siècle en Wallonie.

## Informations pour la vente

L'ouvrage sera présenté au public lors de la Foire du Livre à Bruxelles du 4 au 7 avril 2024 et sera vendu au prix de 35 €. Si vous souhaitez pré-commander l'ouvrage et l'obtenir au tarif préférentiel de 30 €, il suffit d'écrire un mail ou de téléphoner au service diffusion de l'Agence wallonne du Patrimoine avant le 31 mars 2024.

## Renseignements - Éditions de l'AWaP

Direction de la Promotion du patrimoine  
Rue du Moulin de Meuse, 4  
5000 Namur (Beez)  
+32 (0)81 23 07 03  
publication@awap.be

## Boutique en ligne :

<https://promotion.awap.be>

## Consultable sur

<https://agencewallonnedupatrimoine.be/publications-documentations>  
Également en vente  
à l'Archéoforum de Liège  
Sous la place Saint-Lambert • 4000 Liège  
+32 (0)4 250 93 70 • [infoarcho@awap.be](mailto:infoarcho@awap.be)

# LE VOLUME 31 DE LA *CHRONIQUE* *DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE* EST PARU

Depuis 1993, la *Chronique de l'Archéologie wallonne* rend compte annuellement de l'activité archéologique effectuée en Wallonie par l'AWaP, les institutions scientifiques et les partenaires privés. Le volume 31, riche de septante articles, concerne les interventions menées en 2022.

Toutes les périodes sont représentées. Ainsi, pour la Préhistoire, les fouilles programmées des minières de silex néolithiques de Mons/Spiennes côtoient les activités des prospecteurs toujours très actifs dans les provinces de Hainaut et de Liège. La poursuite de la fouille de la fortification du « Bois du Grand Bon Dieu » à Thuin a mis en évidence les phases néolithique et protohistorique de ce vaste oppidum, encore fréquenté à l'époque romaine. Des vestiges protohistoriques ont également été révélés à Binche/Waudrez, en plein cœur du vicus, ainsi que sous la villa du « Châtelet » à Habay/Habay-la-Neuve, mettant en lumière dans les deux cas une continuité d'occupation jusqu'à l'époque romaine. La fouille des villas romaines de Mageroy à Habay/Habay-la-Vieille et de « Lizée » à Havelange/Flostoy s'est poursuivie, tandis que des interventions préventives à Arlon et à Éghezée/Taviers ont permis d'étoffer la connaissance de ces deux agglomérations. À Mont-de-l'Enclus/Amougies, il faut noter la découverte fortuite d'une sépulture à incinération lors de l'installation d'un poteau signalétique. Les sites médiévaux et modernes, largement représentés dans ce volume de la *Chronique*, sont de nature variée, qu'il s'agisse de sites d'habitat, d'artisanat, castraux, religieux, funéraires ou défensifs. Épinglons parmi ceux-ci les nouvelles interprétations permises grâce aux datations radiocarbones à Amay (collégiale Saint-Georges-et-Sainte-Ode)

et à Liège (place Saint-Lambert). En ce qui concerne l'époque contemporaine, mentionnons l'étude de sites industriels et artisanaux – un moulin à vent à Tubize/Saintes, une tannerie à Chièvres et un monte-charge de haut fourneau à Couvin – et militaires – le champ de bataille de Waterloo et un camp allemand de 1918 à Wellin.

Cette livraison rend compte de la variété des activités de l'AWaP : interventions consécutives à des découvertes fortuites, suivis de chantiers d'aménagement, évaluations, fouilles extensives, études d'archéologie du bâti et études de mobilier. Les activités des universités et des institutions scientifiques sont représentées par les fouilles du château de Walhain/Walhain-Saint-Paul (UCLouvain) et du site du « Bois du Grand Bon Dieu » à Thuin (ULB), l'étude de bâti du couvent des Récollets à Nivelles (Université Saint-Louis – Bruxelles et Musée Art & Histoire) et les prospections géoradar sur les sites des châteaux de Boussu et d'Écaussinnes/Marche-lez-Écaussinnes (UMons).

Les cercles d'archéologie ont poursuivi leurs recherches sur les villas romaines de Mageroy à Habay/Habay-la-Vieille (ARC-HAB) et de « Lizée » à Havelange/Flostoy (archeolo-J – Jeunesses archéologiques), sur les établissements de hauteur d'Engis/Hermalle-sous-Huy et de Modave/Vierset-Barse (Cercle archéologique Hesbaye-Condruz), au château de Wanze/Moha (Les Amis du Château féodal de Moha en collaboration avec l'UNamur), dans le village de Gesves/Haltinne (archeolo-J – Jeunesses archéologiques) et de Hologne-aux-Pierres à Grâce-Hologne (Les Chercheurs de la Wallonie), ainsi que sur le champ de bataille de Waterloo (*Waterloo Uncovered*). Le chômage de la Meuse en 2022 a en outre été l'occasion d'un nouveau suivi (CRAF et AWaP). Il faut enfin relever l'activité des prospecteurs locaux à Brunehaut, Baelen, Hannut et Ciney.



Tous les volumes de la *Chronique de l'Archéologie wallonne* sont consultables sur Internet ([www.wallonie.be/patrimoine/caw](http://www.wallonie.be/patrimoine/caw)) et la recherche dans les articles est possible grâce à un moteur de recherche.

Gaëlle DUMONT

*Chronique de l'Archéologie wallonne*, 2023 (31). 254 p., 12 € (hors frais de port).

#### Renseignements – Éditions de l'AWaP

Direction de la Promotion du patrimoine  
Rue du Moulin de Meuse, 4  
5000 Namur (Beez)  
+32 (0)81 23 07 03  
[publication@awap.be](mailto:publication@awap.be)

#### Boutique en ligne :

<https://promotion.awap.be>

#### Consultable sur

<https://agencewallonnedupatrimoine.be/publications-documentations>

Également en vente

à l'Archéoforum de Liège

Sous la place Saint-Lambert • 4000 Liège  
+32 (0)4 250 93 70 • [infoarcho@awap.be](mailto:infoarcho@awap.be)

# CONFÉRENCES DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES (CRMSF) : DEMANDEZ LE PROGRAMME

En 2024, la CRMSF poursuivra son cycle de conférences visant à nourrir la réflexion de ses membres et du public concernant des sujets variés ayant trait au patrimoine au sens large. Voici les dates et sujets de cette année : à vos agendas !



Philippe Villeneuve, Architecte en chef des Monuments historiques, captivant le public de la CRMSF avec sa conférence sur la restauration de Notre-Dame de Paris le 1<sup>er</sup> juin 2023. © CRMSF

Le jeudi 25 janvier, lors de son Assemblée générale, la CRMSF a eu le plaisir de recevoir Sophie Masse (Adjointe au délégué ministériel à l'encadrement supérieur au Ministère de la Culture, anciennement à la Direction de l'Architecture du Ministère de la Culture et Architecte des Bâtiments de France, Cheffe du service de la Seine-Saint-Denis), qui a parlé de la reconnaissance du patrimoine architectural du XX<sup>e</sup> siècle en France. Une table-ronde sur la protection du patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle en Belgique a ensuite été animée par Alain Sabbe (membre de la CRMSF). Elle a réuni Sophie Denoël (inspectrice générale f.f. de l'AWaP), Leen Meganck (directrice des recherches en architecture historique de l'Agence du Patrimoine de Flandre) ainsi que Harry Lelièvre (responsable du Département identification et protection du bâti au sein de la Direction du Patrimoine culturel, Urban.Brussels).

Le jeudi 28 mars à 12h30, Philippe Bragard (docteur en archéologie, professeur émérite de l'UCLouvain et membre de la CRMSF) posera la question suivante : *Un château en ruines reste-t-il en ruines ?*

Au mois de mai/juin, une conférence sera organisée dans le cadre de l'Assemblée générale statutaire de la CRMSF : son thème sera prochainement dévoilé.

À l'occasion des Journées du Patrimoine, une conférence aura lieu le jeudi 5 septembre : on vous en dira plus à ce sujet durant l'été.

Enfin, François Rémy (titulaire d'un master en histoire de l'art et archéologie de l'ULiège et collaborateur scientifique UR Transitions ULiège) présentera, le jeudi 28 novembre à 12h30 : *L'église Saint-Denis à Liège (X<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) : adaptations et transformations d'un édifice d'origine ottonienne.*

Les conférences de la CRMSF sont gratuites et ouvertes à tous et toutes. Cependant, une inscription préalable est obligatoire. Elles peuvent être organisées sur place, uniquement en ligne ou en formule mixte. Pour être tenu informé et recevoir les invitations aux conférences par courriel, merci de vous créer un compte.

#### Renseignements

Secrétariat de la CRMSF  
Rue du Vertbois, 13c  
4000 Liège  
+32 (0)4 232 98 51/52  
info@crmsf.be  
www.crmsf.be

# SAUVER LE PATRIMOINE

## EN SITUATION DE CRISE :

### LES PLANS DE SAUVEGARDE,

### UNE AVANCÉE ENCOURAGEANTE

Fin 2021, nous évoquions dans ce trimestriel le manque cruel de plans pour assurer la préservation de notre patrimoine en cas de situations urgentes. En effet, peu nombreuses sont les institutions qui disposent de plans opérationnels rédigés, testés et validés. Or, le danger est bien réel. Les catastrophes qui ont frappé la Belgique et le monde ces dernières années nous ont fait prendre conscience de la vulnérabilité du patrimoine, tant immobilier que mobilier, en cas de crises (inondations, incendies, conflits armés...) et, par conséquent, de la nécessité de se préparer au pire pour en assurer la préservation.

Il s'agit de limiter fortement les dégâts grâce à une prise en charge rapide et organisée, c'est ce que permet de faire le PSBC (Plan de sauvegarde des biens culturels), grâce auquel les responsables d'une institution patrimoniale sont en mesure de se préparer à différentes situations de crise. Laisser le moins de place possible à l'improvisation et formaliser au mieux les procédures et démarches à suivre pour prendre en charge le patrimoine à sauver, tel est, en définitive, l'objectif d'un tel outil. Les étapes à envisager sont nombreuses : établir une analyse des risques, prioriser les œuvres, choisir des lieux de repli et de stockage, lister les structures et personnes à contacter, organiser la traçabilité et le traitement des œuvres endommagées, acquérir le matériel d'urgence.... Par ailleurs, le PSBC reprend l'ensemble des informations utiles à transmettre aux services de secours (plans, fiches réflexes...) pour faciliter leur intervention le cas échéant.

Plusieurs initiatives particulièrement encourageantes ont récemment vu le jour en Wallonie dans le domaine.

---

Laisser le moins de place possible à l'improvisation et formaliser au mieux les procédures et démarches à suivre pour prendre en charge le patrimoine à sauver, tel est, en définitive, l'objectif d'un tel outil.

---

Ainsi, sous l'impulsion d'ICOM Belgique Wallonie-Bruxelles et de Musées et Société en Wallonie (MSW), en collaboration avec le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), un programme de formation d'un an a offert à vingt-cinq institutions muséales et patrimoniales la possibilité

de bénéficier d'un accompagnement lors de la rédaction de leur PSBC. Ce projet s'est ancré dans une dynamique de mutualisation entre institutions wallonnes afin d'encourager l'échange d'expériences, l'achat groupé de matériel et la création de conventions de partenariats.

Une fois rédigé, le plan doit être testé, éprouvé et confronté aux réalités du terrain afin de pouvoir être amélioré et d'en valider le caractère opérationnel. S'il peut prendre la forme d'une simulation en interne, avec le personnel de l'institution, un test de PSBC peut également être réalisé lors d'un exercice grandeur nature impliquant à la fois les différentes disciplines de gestion de crises et les autorités locales. En Wallonie, des gestionnaires d'institutions patrimoniales et des cabinets de gouverneurs ayant perçu la nécessité d'une démarche de protection du patrimoine, plusieurs exercices ont ainsi été menés.





Exercice de crise « ArtEx » à la fondation Folon, La Hulpe. © MSW

Le premier d'entre eux s'est déroulé le 17 octobre 2022 à la fondation Folon, à La Hulpe, sous l'impulsion du gouverneur de la province du Brabant wallon. Le scénario catastrophe de la chute d'un arbre sur le bâtiment visait à tester tantôt la mise en sécurité des personnes, tantôt les dispositifs de protection des œuvres. Cet événement grandeur

nature avait également pour objectif de réunir autour de la problématique de la sauvegarde du patrimoine différents acteurs tels que les services de secours, la police et des experts.

C'est dans ce même but que s'est tenue le 4 juillet 2023, à l'initiative du gouverneur de la province de Namur, une journée d'exercices théoriques au château de Freÿr, un site dont l'histoire a été marquée par des catastrophes : à la suite d'un débordement de la Meuse en 1995, un incendie causé par les travaux de restauration s'y était déclaré. Réunissant des gestionnaires de l'asbl du château, le Bouclier bleu belge, la fondation Roi Baudouin, des représentants communaux, les pompiers, la police, le 112 et les services du gouverneur, l'exercice de type « table top » consistait à confronter l'ensemble de ces acteurs à différents scénarii de crises (incendie, vandalisme et tempête) afin de proposer des pistes de collaboration, des outils à développer, des procédures à mettre en œuvre et des actions à entreprendre pour chaque cas de figure.



Château de Freÿr. V. Rocher © SPW-AWaP



Musée royal de Mariemont. © MRM

---

Plusieurs initiatives  
particulièrement  
encourageantes  
ont récemment vu le jour  
en Wallonie  
dans le domaine.

---

C'est enfin le 6 novembre 2023 que s'est tenu au Musée royal de Mariemont un exercice de prévention qui clôturait le programme de formation décrit ci-dessus. Cet événement a rassemblé des professionnels issus de vingt-cinq institutions muséales et de plusieurs organismes patrimoniaux mobilisés pour l'occasion. L'objectif de cet exercice était naturellement de tester le plan élaboré par le musée et de préparer l'ensemble du personnel à la gestion d'une situation d'urgence. Le scénario qui consistait en un départ d'incendie n'était à nouveau pas sans rappeler l'histoire du site de Mariemont. En effet, si la majeure partie des collections ont pu être sauvées, rappelons que le château des Warocqué a été, quant à lui ravagé, par les flammes la nuit de Noël 1960.

Ces différents exercices ont démontré la nécessité pour l'ensemble des acteurs impliqués d'apprendre à se connaître. En effet, lors d'une situation d'urgence, différentes disciplines se coordonnent (les opérations de secours, les secours médicaux, sanitaires et psychosociaux, la

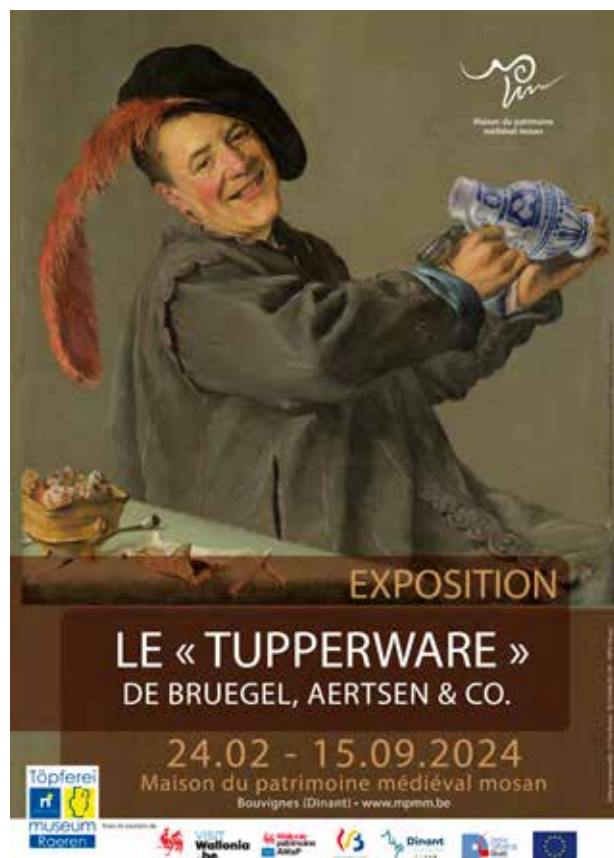
police, l'appui logistique et l'information à la population). Si les acteurs issus de ces disciplines sont formés et habitués à collaborer pour sauver des vies, ils ne sont en revanche pas coutumiers du vocabulaire et des procédures propres au secteur patrimonial, qui nécessite parfois d'adapter les tactiques opérationnelles habituelles. C'est pourquoi la sensibilisation des services d'intervention, la mise en place d'exercices, et la préparation des PSBC adaptés s'avèrent primordiales pour favoriser une communication optimale en cas d'incident.

Notons enfin que les différents échanges avec les services de secours lors de ces rencontres ont incité certains responsables des recyclages Dir-PC-Ops (directeurs de poste de commandement opérationnel) à introduire une sensibilisation à la préservation du patrimoine dans leurs cursus, une initiative très encourageante pour l'avenir.

Diane DEGREEF  
(MSW)

# LE « TUPPERWARE » DE BRUEGEL, AERTSEN & CO.

Que penseront les archéologues de notre société dans 500 ans, lorsqu'ils exhumeront les vestiges de nos maisons ? Parmi leurs trouvailles, il y aura sans nul doute des objets en plastique, dont des récipients utiles au stockage, au transport et à la consommation de boissons, souvent désignés par le terme générique de « Tupperware ». Leur équivalent à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne, ce sont les « pots de Cologne ». Il s'agit de grès dits « rhénans » fabriqués notamment dans les régions de Cologne, Siegburg mais aussi Raeren (actuelle province de Liège) et connaissant un grand succès.



L'exposition « Le 'Tupperware' de Bruegel, Aertsen & co. », conçue par le Musée de la poterie à Raeren, leur est consacrée. Elle est adaptée et présentée à la Maison du patrimoine médiéval mosan (MPMM) du 24 février au 15 septembre 2024.

À cette occasion, l'équipe de la MPMM a notamment eu le plaisir de collaborer avec l'AWaP et plus particulièrement avec les céramologues Sophie Challe et Marisa Pirson. Une trentaine de pièces ont été soigneusement sélectionnées pour l'exposition, fruits d'interventions archéologiques menées à Bouffioulx (rue des Gravelles, place de France et rue de la Poterie), Bouvignes (sites des anciennes filatures et de la porte Chevalier), Dinant (site des Oblats), Huy (rue Sous-le-Château), Liège (Bergerue et ancien couvent La Licorne) et Namur (place d'Armes, sites des anciennes

casernes et de l'ancien hospice Saint-Gilles). Ces pièces invitent à sortir de l'espace rhénan, où une production de grès s'épanouit dès le Bas Moyen Âge, pour aborder le développement, entre les <sup>xv</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles, de centres de production de grès sur le territoire correspondant à l'actuelle Wallonie.

Outre les pièces issues des collections de l'AWaP, l'exposition présente également des grès en provenance du musée de la Poterie à Raeren et du musée et château fort de Logne. Pintes, cruches, pichets, coupelles, bouteilles, gobelets...

Toutes ces pièces sont mises en relation avec un florilège de reproductions de tableaux de peintres néerlandais et flamands des <sup>xvi</sup><sup>e</sup> et <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècles, sur lesquels ces grès sont représentés en cours d'utilisation.

L'occasion de (re) découvrir certaines œuvres, plus ou moins connues, de Pieter Aertsen, Jérôme Bosch, Judith Leyster, Quentin Metsys, Clara Peeters, Hans Memling, Joachim Beuckelaer, Pieter et Jan Bruegel, David Teniers et bien d'autres encore.

Un aperçu fascinant de la vie quotidienne de nos ancêtres, des plus modestes aux plus nantis !

Aurélië STUCKENS  
(MPMM)

# VIE ARCHÉOLOGIQUE 81

Quatre articles jalonnent chronologiquement la première partie de cette édition 2022.

Pour ouvrir la marche, Christian Frébutte (AWaP) rend, dans un *In Memoriam*, un bel hommage à l'éminent archéologue F. Hubert qui a œuvré pendant plusieurs décennies à la recherche archéologique belgo-wallonne. À la suite de l'étude du matériel préhistorique et des estampilles sur terre sigillée provenant de la villa gallo-romaine de la Grande Boussue à Nouvelles (cf. *Vie archéologique* 78 et 79), Éric Leblois (Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles - FAW&B) poursuit l'exploration de cet établissement rural en analysant, cette fois, les marques de potiers sur *terra nigra*, *terra rubra* et céramique dorée au mica. Cette recherche alliant céramologie et épigraphie invite à la reconnexion des centres commerciaux et artisanaux au cœur du réseau des occupations domestiques nerviennes.

Bien que la production de la bière résonne de concert avec le développement des communautés monastiques médiévales, l'identification des structures brassicoles en contexte archéologique est bien moins aisée qu'il n'y paraît : Antony Gaillard (Inrap) envisage la question en observant quelques abbayes européennes à la loupe.

Le duo constitué par Frans Caignie et Claire Dumortier (Musée Art & Histoire, Conservateur honoraire) déploie, dans toute sa splendeur, le répertoire ornemental des pavements en majolique anversoise appartenant à la phase Renaissance du château de Boussu (XVI<sup>e</sup> siècle), mis en relief grâce à l'apport des découvertes faites ailleurs en Belgique, aux Pays-Bas, en Angleterre et en Suède.

Dans la seconde édition de la rubrique *Cabinet de curiosités*, est mise en lumière la singularité d'artefacts à la nature à la fois hétéroclite, par leur usage et leur matériau (métal/céramique/verre/ivoire), et remarquable quant à leurs qualités et aux sentiers des démarches historique et archéologique qui seront empruntés à travers les études ici exposées. Après une invitation à quelques « libations » au travers des grès de Bouffiuoux, les pérégrinations des lecteurs se poursuivront sur les traces du Saint-Empire romain germanique et à la (re) découverte d'instruments post-médiévaux dont la précision n'a d'égal que la finesse de leurs gravures, avant leur couronnement par de nouveaux essais interprétatifs suite à un examen minutieux de faux-semblants archéologiques.

Initiée par l'AWaP, la rubrique *Notices d'objets archéologiques issus d'activités de détection autorisée* a illustré l'ensemble des 2 286 découvertes faites sur les terres wallonnes en 2021 à travers une sélection d'une douzaine d'objets suscitant plus particulièrement le questionnement des chercheurs.

Enfin, le millésime se clôture avec la rétrospective des activités organisées par la FAW&B durant la même année, tant en matière de restauration et de dessin que de projets éditoriaux et archéologiques au service du Patrimoine wallon et bruxellois.

Sylvia PIERMARINI  
(FAW&B)



Couverture du 81<sup>e</sup> volume de *Vie archéologique*, illustrée par les carreaux de pavement mis au jour au château de Boussu, XVI<sup>e</sup> siècle. © FAW&B.

Fédération des archéologues de Wallonie et de Bruxelles asbl, 2022. (*Vie archéologique*, 81), 135 p., 35 €.

#### Pour commander nos publications

+32 (0)2 741 72 69

renee.gillissen@fawb.be

www.fawb.be/vie-archeologique

#### Pour publier dans *Vie archéologique*

+32 (0)472 96 30 82

sylvia.piermarini@fawb.be

www.fawb.be/vie-archeologique

# AU CHEVET D'UNE CROIX D'OCCIS À JAMBES

Tout à côté de la chapelle Sainte-Barbe de Jambes (1817), à mi-hauteur de la rue du même nom, une modeste croix funéraire en calcaire de Meuse (85 cm de hauteur totale visible, 87,5 cm de largeur totale et 21,5 cm d'épaisseur) est adossée à un mur de clôture en brique.

Il s'agit ici d'une croix d'occis, une croix élevée là où la mort a frappé brutalement, pour perpétuer le souvenir du défunt et de l'événement qui a entraîné sa mort (cette croix, petit élément historique, point d'intérêt et de repère jambois, relève donc du Petit Patrimoine populaire wallon).

Elle a subi les outrages du temps. Fissurée de toutes parts, elle s'est délitée à certains endroits, notamment en partie supérieure et aux bras, à tel point qu'une partie de l'inscription a disparu, tandis que le reste, usé par la pluie et envahi de lichen est pratiquement illisible. Un essai de transcription de l'épithaphe après nettoyage de la pierre à la brosse en chiendent pour enlever la mousse et le lichen qui la recouvraient en partie, a été réalisé en mars 2022. Un frottis avec fusain n'a rien donné, la nouvelle tentative au crayon s'est révélée également peu convaincante car l'inscription a été trop délavée par la pluie et la surface de la pierre est devenue rugueuse. C'est finalement à l'aide de la lumière rasante que l'épithaphe a pu être déchiffrée par Jean-Louis Javaux.

Seul le nom du défunt est encore bien visible : Jean-Baptiste Lemercinier.

## La famille Lemercinier

Originaire de Noville-sur-Mehaigne, Martin (Le) Mercinier († 1769) s'établit à Jambes aux alentours de 1744. Il est d'abord locataire de quelques terres



Croix d'occis de la Montagne Sainte-Barbe, Jambes. © Société archéologique de Namur

de l'ancienne ferme de Sedent, puis en acquiert environ 3 ha à la fin des années 1750.

En 1831, ses six petits-fils sont tous cultivateurs et exploitent chacun entre 1 ha et 3,5 ha de terres et jardins situés dans la plaine de Jambes et, dans une moindre mesure, sur le plateau (Montagne Sainte-Barbe et Vigneroulle).

Le cadet de ces petits-enfants, Jean-Baptiste-Joseph Lemercinier, voit le jour le 30 messidor an XI (19.07.1803). Il devient lui-même cultivateur (côte-lis ?), comme ses frères, et exploite un peu plus de 2,71 ha de terres situées principalement sur la Montagne Sainte-Barbe. Il ne possède toutefois pas de maison en propre car, toujours célibataire, il réside sans doute dans l'ancienne maison familiale à Sedent. C'est lui qui décèdera accidentellement à Jambes, dans la descente de la Montagne Sainte-Barbe, le 9 octobre 1832 à 23h.

La presse de l'époque, qui se résume à deux journaux pour la région (*Le Courrier de la Sambre* et *L'Éclaireur*), mentionne en quelques lignes ce tragique fait divers.



Transcription de l'épithaphe de cette croix d'occis, déchiffrée à l'aide de la lumière rasante.

© J.-L. Javaux

---

La philosophie générale du projet était d'assurer un futur à la croix, tout en tenant compte du fait qu'elle est l'expression d'une dévotion populaire et qu'elle ne peut par conséquent absolument pas être considérée comme une œuvre d'art.

---



Application par Pierre Boreux de la colle époxyde dans les microfissures de la croix, Jambes. © Société archéologique de Namur

### Une intervention minimale pour assurer un avenir

La Ville de Namur a fait appel en 2022 à l'expertise de la Société archéologique de Namur (SAN) pour coordonner l'opération de restauration de la croix d'occis.

La philosophie générale du projet était d'assurer un futur à la croix, tout en tenant compte du fait qu'elle est l'expression d'une dévotion populaire et qu'elle ne peut par conséquent absolument pas être considérée comme une œuvre d'art. Il fallait donc envisager une intervention conservatoire à la juste

mesure de sa valeur réelle. L'objectif était de stabiliser l'état de la croix tout en évitant les interventions lourdes avec apports de matériaux étrangers (du type brochage métallique), et ce, afin de rendre possible sa réversibilité dans le cadre d'une éventuelle intervention future.

Pierre Boreux, restaurateur depuis près de 30 ans, a procédé à cette restauration en juin 2023. Par des opérations répétées d'infiltration de colle époxyde fluide au sein du matériau, il a progressivement comblé les microfissures de la pierre. La croix a également été abritée

sous une couverture métallique, épousant ses formes, afin de la protéger au mieux des précipitations. L'intervention, minimaliste, perturbe peu le regard porté sur la croix d'occis de la Montagne Sainte-Barbe. Un discret panneau d'information a été placé à proximité de la croix, afin de répondre aux éventuelles interrogations des passants.

Fiona LEBECQUE  
(SAN)

# DU CÔTÉ DE L'ARCHÉOFORUM

Il y a 20 ans ouvrait un lieu pas comme les autres dans la Cité ardente, l'Archéoforum, résultat heureux d'une saga archéologique qui a secoué Liège pendant de nombreuses années. Cette année, l'AWaP revient sur les 20 ans d'existence du musée, sur les nouvelles découvertes et sur les outils mis au point pour découvrir et comprendre ce site exceptionnel.



Archéoforum, Liège. © AWaP

Les 9 et 10 décembre, un week-end d'animations a été organisé pour découvrir ou redécouvrir l'Archéoforum. Au menu : archéologie expérimentale, conteur, improvisation, dorure et taille de la pierre... Le public était au rendez-vous et le site a, une fois de plus, rempli sa mission de vitrine du patrimoine en Wallonie.

## Cycle de conférences

Dans le cadre des 20 ans de l'Archéoforum toujours, un cycle de conférence a été organisé en décembre. Les intervenants, Pierre Noiret, Jean-Marc Léotard, Florence Close et Denis Henrard nous ont offert avec brio un condensé

d'histoire et d'archéologie liégeoises. Le cycle cependant continue jusqu'en juin, avec des conférences aux thèmes variés, présentant des recherches archéologiques récentes. Elles ont lieu à 19h, avec une participation de 6 € par personne (5 € pour les étudiants et les seniors).

## Exposition à l'Archéoforum dès avril 2024

Autour de l'aéroport de Bierset, les zones de développement d'activités économiques sont d'abord des zones de fouilles archéologiques. Depuis l'été 2018, 11 ha ont été explorés par les archéologues de l'AWaP, faisant

aujourd'hui l'objet d'une exposition qui sera présentée à l'Archéoforum dès avril 2024. Elle offre un regard fascinant sur le passé, mettant en lumière des artefacts inestimables et des vestiges qui ont traversé des siècles pour nous narrer leurs récits. Découvrez les techniques, les démarches qui aident à trouver les hommes et les femmes derrière l'objet.

Pascal MORNAC

### Renseignements

Archéoforum de Liège  
Place Saint-Lambert • 4000 Liège  
+32 (0)4 250 93 70  
infoarcheo@awap.be  
www.archeoforumdeliege.be  
Facebook archeoforumdeliege  
Instagram #archeoforum

Dates	Conférencier	Thème
Jeu 22 février	Heike Fock	Deux occupations antiques à Baelen « Nereth » : atelier de réduction du minerai de fer et établissement rural germanique
Jeu 21 mars	Pierre van der Sloot	Les premiers Liégeois
Jeu 25 avril	Sophie de Bernardy	Archéologie urbaine à Huy, du Haut-Empire romain au Bas Moyen Âge
Jeu 23 mai	Brigitte Neuray	Les recherches archéologiques à l'abbaye de Stavelot : des origines à l'an mille
Jeu 20 juin	Dominique Bosquet	Le Néolithique ancien de Hesbaye

# LES 36<sup>es</sup> JOURNÉES DU PATRIMOINE, UNE ÉDITION RÉSOLEMENT TOURNÉE VERS LE PUBLIC À BESOINS SPÉCIFIQUES

Le concept général qui sera au cœur de la programmation des 36<sup>es</sup> Journées du Patrimoine en Wallonie a été annoncé le 28 novembre dernier aux organisateurs. Les Journées des 7 et 8 septembre prochains inviteront ainsi l'ensemble du public, et tout spécialement le public à besoins spécifiques, à profiter d'un week-end riche en découvertes dupatrimoine, au travers de nombreuses visites et activités.

Les organisateurs souhaitant participer à cette 36<sup>e</sup> édition sont invités à s'inscrire sur la plateforme en ligne accessible via le site internet [www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be) (dans l'onglet *Je suis organisateur/Journées du Patrimoine*) où se trouvent également des informations utiles. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 mars 2024.

Pour peu qu'ils soient complets et rencontrent l'ensemble des conditions de participation, les dossiers déposés pourront figurer au programme global. Ces conditions bien connues sont la gratuité d'accès au site ou à l'activité et l'intérêt patrimonial du bien candidat. Le cas des dossiers dont le caractère patrimonial pourrait paraître moins évident sera analysé, comme c'est le cas chaque année, par le Comité exécutif des Journées, qui statuera sur ce point. Il n'est donc pas nécessaire de proposer une activité ciblant le public à besoins spécifiques pour participer aux prochaines Journées du Patrimoine. Celles-ci visent en effet à mettre à l'honneur l'ensemble du patrimoine wallon pour le plaisir de tous les amateurs.

Les activités qui mettent en avant le public cible de cette 36<sup>e</sup> édition seront quant à elles pointées dans la brochure et pourront être éligibles à un subside de 500€ maximum. Il n'y a donc plus, comme par le passé, d'interventions pour le guidage, l'encadrement et le nettoyage. Ce subside unique pourra s'appliquer à l'organisation d'une activité ciblant ces publics spécifiques ou l'achat de matériel renforçant l'accessibilité des lieux (rampes métalliques d'accès, marquages au sol, sur les vitres...). Afin de guider au mieux les organisateurs dans leur démarche, des fiches techniques sont disponibles sur le site Internet des Journées du Patrimoine. Elles

présentent des points d'attention et des astuces, par type de handicap, pour envisager sereinement la préparation des Journées ainsi qu'une liste de prestataires spécialisés. Les organisateurs peuvent y piocher des adresses utiles ou faire appel à d'autres prestataires qui peuvent démontrer d'une expertise en la matière. Lors de l'inscription de leur dossier, les organisateurs ont aussi la possibilité de manifester leur candidature à une certification des lieux, afin de préciser l'accessibilité de ceux-ci aux publics à besoins spécifiques. Les dossiers qui en bénéficieront seront choisis par le Comité exécutif des Journées.





Le cycle de formation réservé aux organisateurs des Journées du Patrimoine a pris cette année la forme de sessions de sensibilisation à la problématique du handicap. La formule est restée inchangée, ces séances étaient gratuites mais sur inscription préalable sur le site des Journées du Patrimoine.

### Les autres rendez-vous de 2024

La 14<sup>e</sup> édition de la Semaine Jeunesse et Patrimoine, qui aura lieu cette année du lundi 8 au vendredi 12 avril, invitera les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire et de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire à la visite de vingt-et-un lieux rassemblés autour du thème « Le Patrimoine +++ ». En 2024, l'accent a été mis sur la manière dont les lieux patrimoniaux choisis pour accueillir les classes proposent une plus-value grâce aux nouvelles technologies les plus variées – qui donnent à voir aux jeunes des choses qu'ils ont parfois plus de mal à appréhender – et/ou via une médiation basée sur l'expérience, sans le recours nécessaire à une quelconque technologie. Le patrimoine peut ainsi servir de base à une réflexion sur des questions d'actualité en emmenant les jeunes plus loin dans la compréhension du monde qui nous entoure, qu'il s'agisse de l'évolution des lieux de pouvoir ou de la fonction des bâtiments, du développement d'une ville ou des droits sociaux, de la commémoration d'une mémoire collective, de la prise de conscience de ce qui a fait de notre société ce qu'elle est... Le patrimoine dont font partie ces vingt-et-un lieux devient alors un « Patrimoine +++ », qui livre bien davantage que ce que l'on imagine au premier abord. En d'autres termes, l'idée au cœur de cette 14<sup>e</sup> édition est finalement celle de montrer aux élèves que le patrimoine n'est pas quelque chose que l'on visite de temps en temps mais un levier pour comprendre le monde d'aujourd'hui et y réfléchir, au travers des différences mais aussi des similitudes et des questionnements que l'on peut mettre en évidence quand on s'y penche d'un peu plus près.

Comme de coutume, la visite comprendra à la fois une découverte classique des lieux et des moments plus ludiques. Un jeu didactique décliné pour chacun des lieux participant à cette nouvelle édition sera, cette année encore,

développé en partenariat avec l'association Musées et Société en Wallonie (MSW). Le programme complet des activités est en cours de diffusion auprès de toutes les écoles de Wallonie qui pourront s'y inscrire.

Un peu plus tard ce printemps, les jeunes et leur famille seront également conviés à la 4<sup>e</sup> édition de la Vie de château en famille. Cet événement, qui a lieu le 1<sup>er</sup> mai, invite parents et enfants à la découverte de nombreux châteaux wallons. Les sites accessibles gratuitement à cette occasion ont concocté des activités variées et inviteront petits et grands à profiter de jeux développés également en partenariat avec MSW. Le programme sera prochainement diffusé auprès des partenaires et disponible, comme d'ailleurs celui de la Semaine Jeunesse et Patrimoine, sur le site internet [www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be) où toutes les informations relatives à ces deux événements sont régulièrement mises à jour.

Stephanie BONATO

### La découverte du patrimoine, c'est toute l'année !

Le premier fascicule annuel de l'Agenda du Patrimoine vient de paraître. Il regroupe les activités programmées du 15 janvier au 14 avril 2024 et est consultable sur [www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be).

L'inscription d'activités pour le deuxième trimestre (15 avril – 14 juillet) est possible jusqu'au 15 mars... N'hésitez pas à enrichir ces pages pour le plus grand plaisir de tous !

### Renseignements

Secrétariat des Journées du Patrimoine  
Rue Paix-Dieu, 1b  
4540 Amay  
+32 (0)85 27 88 80  
[journeesdupatrimoine@awap.be](mailto:journeesdupatrimoine@awap.be)  
[www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be)  
Facebook [journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)  
Instagram [#journeesdupatrimoinewallonie](https://www.instagram.com/journeesdupatrimoinewallonie)



# DÉSTOCKAGE À L'AWAP.

## UN FRANC SUCCÈS POUR CETTE 2<sup>e</sup> ÉDITION

Le 16 décembre 2023, l'AWaP a organisé pour la deuxième fois une journée déstockage de ses publications aux moulins de Beez. Cet événement, apprécié des passionnés de patrimoine, a une fois de plus attiré un public plus nombreux qu'en 2022.

Cette journée a permis aux visiteurs d'acquérir des publications éditées par l'AWaP à des prix exceptionnels, avec des réductions atteignant jusqu'à 70%. L'ambiance conviviale et l'enthousiasme palpable a transformé les moulins de Beez en un espace de partage entre les amateurs de patrimoine et les équipes dédiées de l'AWaP.



Déstockage des publications de l'AWaP, Beez. © AWaP

Le bilan de l'événement est plus que positif, avec une affluence dépassant celle de l'édition précédente. Le public présent a contribué à créer une atmosphère dynamique tout au long de la journée.

Au-delà des rencontres en présentiel, l'opération de déstockage a également rencontré un vif succès sur le site de vente en ligne de l'AWaP, du 16 au 21 décembre. Les chiffres de vente ont dépassé toutes les attentes, totalisant environ 2 000 publications.

Fort de cette réussite, l'AWaP envisage avec joie la reconduction de cet événement l'année prochaine. Cela permettra non seulement de répondre à une demande manifeste mais aussi de continuer à partager et à sensibiliser le public au riche héritage de la Wallonie.

# L'AWAP À LA 53<sup>e</sup> FOIRE DU LIVRE DE BRUXELLES.

Un rendez-vous incontournable avec le **patrimoine**

L'AWaP est ravie d'annoncer sa participation à la 53<sup>e</sup> édition de la **Foire du Livre de Bruxelles**, qui se déroulera du **4 au 7 avril 2024** à **Tour & Taxis**. Retrouvez-nous comme chaque année sur notre stand où vous pourrez explorer nos dernières publications et découvrir notre toute nouvelle collection jeunesse « Qu'est-ce que... ? ».

Cette collection est spécialement conçue pour les enfants de 8 à 12 ans, offrant l'opportunité aux plus jeunes de se familiariser avec divers aspects du patrimoine. Chaque volume se présente sous la forme d'un petit carnet, comprenant des explications claires sur le thème abordé, suivi de petits jeux pour renforcer l'apprentissage.

Les quatre premiers volumes, sortis en 2023, explorent des sujets tels que « Qu'est-ce que le patrimoine ? », « Qu'est-ce qu'un château ? », « Qu'est-ce qu'un beffroi ? », et « Qu'est-ce que le patrimoine mondial de l'UNESCO ? ».

En 2024, la collection s'enrichira de nouveaux volumes passionnants dont le prochain s'intéressera à l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle.


Pour recevoir directement chez vous les prochains numéros et n'en manquer aucun, abonnez-vous au prix de 10 € ou 2,50 € pièce (hors frais de port). Ces livrets sont également téléchargeables gratuitement sur le site internet <https://agencewallonnedupatrimoine.be/questceque>.



### Renseignements - Éditions de l'AWaP

Direction de la Promotion du patrimoine  
Rue du Moulin de Meuse, 4  
5000 Namur (Beez)  
+32 (0)81 23 07 03  
[publication@awap.be](mailto:publication@awap.be)  
**Boutique en ligne :**  
<https://promotion.awap.be>

# LE CHÂTEAU DE JEHAY SOUS LA LUMIÈRE


 **JEU DES 7 ERREURS** • Trouve les sept erreurs glissées dans la seconde photographie du château de Jehay.



G. Focant © SPW-AWpP

Classé patrimoine exceptionnel de Wallonie, le château de Jehay et ses alentours connaissent de grandes campagnes de restauration.

La restauration des façades et de l'extérieur du château vient de se clôturer après huit années de travaux alors que celle de l'intérieur se poursuit.

 **OBSERVATION** • L'appareillage d'un mur peut se définir comme étant la façon de poser les pierres ou les briques pour créer un mur, formant ainsi un dessin.

En t'aidant du détail photographique ci-dessous, coche le **nom de l'appareillage** particulier de certains des murs de façade du château de Jehay.

- en damier
- à demi-brique
- en épi



 **RÉBUS** • Identifie l'un des espaces verts aménagés au château de Jehay.

Mon premier est le mâle de l'oie domestique

□ □ □ □

Mon second est un mammifère de la famille des cervidés d'une grandeur moyenne entre le cerf et le chevreuil

□ □ □ □

Mon troisième est un récipient de taille et d'usages variés

□ □ □

Mon quatrième est la première lettre de l'alphabet

□

Mon cinquième est l'indicatif présent du verbe « avoir » à la première personne du singulier, pronom personnel compris

□ ' □ □

MON TOUT EST LE

□ □ □ □ □ □  
□ □ □ □ □ □ □ □

DU CHÂTEAU DE JEHAY.

Muriel DE POTTER

# UNE PUBLICATION DE **L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE (AWAP)**

## Éditeur responsable

Sophie Denoël,  
Inspectrice générale f.f., SPW-TLPE-AWaP

## Coordination

Madeleine Brilot  
Adeline Lecomte

## Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)  
Associations

## Mise en page

Sandrine Gobbe

## Impression

Imprimerie Snel

## S'ABONNER GRATUITEMENT ?

- à l'adresse [lalettredupatrimoine@awap.be](mailto:lalettredupatrimoine@awap.be)
- à l'adresse postale :  
**Agence wallonne du Patrimoine,  
Lettre du Patrimoine,  
Rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur**

Les *Lettres* parues jusqu'à présent sont disponibles sur le site  
[www.awap.be](http://www.awap.be).

Vous pouvez également choisir de recevoir la version électronique  
de cette *Lettre* sur simple demande à l'adresse  
[lalettredupatrimoine@awap.be](mailto:lalettredupatrimoine@awap.be)

---

## REJOIGNEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



[agencewallonnedupatrimoine](https://www.facebook.com/agencewallonnedupatrimoine)



[#patrimoinewallon](https://www.instagram.com/patrimoinewallon)

ISBN 978-2-39038-207-2



9 782390 382072

---

**La Lettre du Patrimoine** n° 73 01 | 02 | 03 2024

Ce numéro a été tiré à 12 500 exemplaires

Les informations ont été arrêtées à la date du 20 janvier 2024

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu

Dépôt légal : D/2024/14.407/04